

Domaine Santé

Filière Soins infirmiers

Sciences humaines 3

1. Caractéristiques du module

Code : S.SI.371.2502.F.13

Degré d'études : Bachelor Master

Année académique : 2023/2024

Année d'études : 1^{ère} 2^{ème} 3^{ème}

Crédits ECTS : 5

Type : Module obligatoire Module optionnel obligatoire Module optionnel
 Module dont l'échec définitif entraîne l'exclusion de la filière selon l'art. 32, al. 1 du règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) à la HES-SO du 2 juin 2020.

Catégorie : Module principal Core course Module lié au module principal Related course Module facultatif ou complémentaire Minor course

Niveau : Module de base Module d'approfondissement Module avancé

Organisation temporelle : Module sur 1 semestre Module sur 2 semestres Semestre d'automne Semestre de printemps

Langue principale d'enseignement : Français Allemand Anglais

2. Prérequis

- Avoir validé le/les modules semestre 1 Avoir suivi le/les modules Pas de prérequis
 Autres : avoir validé 35 crédits ECTS sur les modules théoriques et 10 crédits ECTS sur les modules de formation pratique

3. Compétences visées/ objectifs généraux d'apprentissage

Axes de formation (Référence : Haute Ecole spécialisée de Suisse Occidentale. (2012). *Plan d'études cadre Bachelor 2012 Filière de formation en soins infirmiers*. Delémont : HES-SO.)

- Sciences humaines Science infirmière Méthodes, démarches et outils
 Sciences de la santé Habiletés cliniques Recherche

Rôles majeurs exercés (Référence : Frank, J.R. (2005). *Le Cadre des compétences des médecins CanMEDS. L'excellence des normes, des médecins et des soins*. Ottawa : Le Collège royal des médecins et chirurgiens du Canada)

- Rôle d'expert Rôle de manager Rôle d'apprenant et de formateur
 Rôle de communicateur Rôle de promoteur de la santé Rôle de professionnel
 Rôle de collaborateur

Compétences principales visées

(Référence : Haute Ecole spécialisée de Suisse Occidentale. (2012). *Plan d'études cadre Bachelor 2012 Filière de formation en soins infirmiers*. Delémont : HES-SO)

- C1 : S'engager, dans une équipe interdisciplinaire/interprofessionnelle, à défendre des soins individualisés optimaux
- C2 : Assumer la responsabilité des soins et coordonner, accompagner, soutenir et diriger d'autres membres de l'équipe de soins.
- C3 : Participer à la prise de décision au sein des groupes intra-professionnels ou interprofessionnels en y défendant l'éthique professionnelle.
- C4 : Mettre ses compétences professionnelles à disposition des acteurs et actrices du système de santé, des patient-e-s et de leurs proches.
- D1 : Mettre en œuvre les projets de soins de manière efficace dans le cadre des conditions générales institutionnelles et légales.
- D4 : Développer son leadership et prendre une part active dans le développement de sa carrière professionnelle.
- G2 : Démontrer une attitude respectueuse de l'éthique professionnelle et un engagement envers les patient-e-s, leurs proches et la société.
- G4 : S'engager pour le maintien de sa propre santé et celle de ses pairs.

Objectifs généraux du module

Ce module permet aux étudiant-e-s de :

- Mobiliser les savoirs contributifs des sciences humaines et développer une posture ancrée dans la discipline infirmière
- Comprendre l'expérience de santé/maladie et les pratiques dans le monde du travail
- Utiliser des données probantes pour élaborer des actions de promotion de la santé auprès de la communauté en lien avec l'organisation du travail
- Examiner le concept de vulnérabilité dans une perspective de gestion individuelle et collective de sa santé
- Appliquer une pensée éthique et déontologique de la profession en lien avec des situations impliquant la santé dans le respect du droit et les responsabilités professionnelles en se positionnant dans les débats
- Exercer la notion de partenariat, de collaboration, de leadership dans sa pratique professionnelle auprès de collaborateurs de diverses cultures dans une perspective d'interculturalité

4. Contenus et formes d'enseignement et d'apprentissage**Contenus**

Psychologie de la santé

- Vulnérabilité/fragilité/précarité
- Adhésion aux soins

Droit et sciences juridiques

- Cadre légal de la profession infirmière : droit du travail et responsabilité professionnelle, Infirmier-e de Pratiques avancées (IPA)
- Droit de la santé : capacité de discernement, choix éclairé, consultation juridique, médiation/gestion des conflits (plaintes des patients), handicap (aspects légaux et monde du travail)
- Assurances sociales : assurance de base (LAMAL), Assurance Invalidité (AI), Assurance Perte de Gain (APG)

Philosophie

- Sens de la vie : directives anticipées, acharnement thérapeutique, euthanasie, suicide assistée, volontés exprimées et volontés présumées, handicap.
- Spiritualité dans les soins
- Bioéthique : définition et exemples d'application

Anthropologie

- Culture, diversité et interculturalité : Interculturalité entre les professionnels

Sociologie des organisations

- Formes d'organisation du travail (du taylorisme à nos jours), bureaucratie, leadership (styles de management), pouvoir, rationalisation, standardisation, coordination, coopération, culture, indépendance/autonomie des professionnels, Magnet hospitals
- Fiabilité des organisations et sécurité des soins: gestion des incidents/erreurs, sécurité

Sociologie du travail

- Travail/Sens du travail : travail comme investissement subjectif, réalisation de soi
- Rapport au travail (temps travail et hors travail)
- Précarité, chômage et working poor, handicap et travail

Psychosociologie

- Dimensions intra-personnelles, inter-personnelles, interdisciplinaires et systémiques : Processus intrapersonnels, interpersonnels (intragroupes et intergroupes : stéréotypes, effet Pygmalion, menace du stéréotype), soumission à l'autorité, conformisme, Interactions entre individus dans le monde du travail
- Psychodynamique du travail : ergonomie/ergonomie de langue française, travail prescrit/travail réel, intelligence au travail, reconnaissance, construction de l'identité professionnelle, satisfaction au travail, coopération
- Identité et motivation
- Santé au travail : troubles musculo-squelettiques et risques psychosociaux (stress, harcèlement, violences, épuisement professionnel), absentéisme, travail infirmier et émotions
- Communication professionnelle

Formes d'enseignement et d'apprentissage

Cours magistraux, TPE, analyse de situations/vignettes, lectures d'articles, exploitation de films, Quiz, Moodle HES-SO. Les enseignements peuvent être délivrés en présentiel et/ou en distanciel.

Dans l'offre de formation HEdS-Genève, filière Soins Infirmiers, chaque semestre comprend des séminaires de préparation à la période de formation pratique et des séminaires d'analyse de la pratique professionnelle. Ceux-ci sont spécifiques aux cinq champs cliniques des cursus de formation pratique du programme Bachelor. Des situations de pratique simulée font aussi partie intégrante de ce dispositif. Ce dernier vise une optimisation de l'intégration des contenus, en liant champs professionnels et axes de formation. Pour ce faire, les différents modules du semestre se répartissent les heures d'encadrement.

Exigences de fréquentation

La présence aux cours est obligatoire (ateliers, laboratoires, séminaires, travaux de groupes).
Une absence de plus de 20% entraîne la non-obtention des crédits.

5. Modalités d'évaluation et de validation**Initial**

L'évaluation du module repose sur :

- A. Une évaluation continue de groupe (75% de la note finale);
- B. Un examen écrit individuel, sous forme de QCM, qui aura lieu en semaine 7 (25% de la note finale).

Partie A de l'évaluation du module : les modalités d'évaluation spécifiques à chaque partie de l'évaluation continue de groupe, de même que les délais de rendu, seront précisés lors de l'introduction du module. Un travail de groupe non restitué dans les délais entraîne un nombre de points équivalent à 0, pour chaque partie de l'évaluation concernée.

L'étudiant-e qui, par son comportement inadéquat ou un manque d'implication, ne répond pas aux critères minimaux par rapport aux travaux de groupe (cf. grille présentée lors de l'introduction du module) ne valide pas le point A de l'évaluation du module.

La validation du module (attribution des crédits ECTS) repose sur l'obtention d'une note ECTS suffisante (allant de A à E), ainsi que sur un comportement adéquat et une bonne implication dans les travaux de groupe (partie A de l'évaluation du module).

Les situations exceptionnelles sont réservées.

Remédiation

Remédiation possible en cas de note FX au module (soit entre 3.45 et 3.94) Pas de remédiation

La remédiation du module consiste en un travail complémentaire individuel, permettant de combler les lacunes identifiées lors de l'évaluation du module. Ce travail est à rendre au responsable du module en semaine 27.

L'étudiant-e dont la moyenne est égale ou supérieure à 3.95, mais dont le comportement a été inadéquat et/ou a montré un manque d'implication durant les travaux de groupe, ne valide pas le point A de l'évaluation du module. Dans ce cas, la remédiation consiste en un travail complémentaire individuel, à rendre au responsable du module en semaine 27.

La remédiation permet à l'étudiant-e d'obtenir la note E en cas de réussite.

En cas d'échec à la remédiation, l'étudiant obtient la note F et ne peut répéter le module qu'une seule fois

Répétition

Selon l'article 37, alinéa 1 du Règlement d'études des filières Bachelor de la HEdS (*juin 2021*) « Les exigences et les conditions de réussites font l'objet d'un document écrit signé par l'étudiant-e et par la ou le responsable de module voire par la ou le responsable de filière. »

Pour préparer l'examen, l'étudiant bénéficie d'un accès aux cours sur Moodle HES-SO.

La répétition permet à l'étudiant-e d'obtenir les notations de A à E en cas de réussite ou F en cas d'insuffisance. Dans ce dernier cas, l'échec au module est définitif et entraîne l'exclusion de la filière et l'exmatriculation.

Selon l'article 37, alinéa 3 du Règlement d'études des filières Bachelor de la HEdS (*juin 2021*) « Sur demande écrite dûment motivé de l'étudiant-e, déposée au secrétariat de filière au minimum dans les 30 jours qui précèdent la date de la répétition prévue, un report du délai de répétition du module peut être accordé par la ou le responsable de filière. Un report ne peut être demandé qu'une seule fois pour un module répété. »

6. Bibliographie principale

- Darses, F. & de Montmollin, M. (2006). *L'ergonomie* (4e éd.). La Découverte.
- Dejours, C. (2010). *Le facteur humain* (5e éd.). Presses Universitaires de France.
- Doise, W., Deschamps, J.-C. & Mugny, G. (1997). *Psychologie sociale expérimentale* (3e éd.). Armand Colin.
- Fischer, G.-N. & Tarquinio, C. (2006). *Les concepts fondamentaux de la psychologie de la santé*. Dunod.
- Grondin, J. (2001). Le sens de la vie : une question assez récente, mais pleine de saveur. *Théologies*, 9(2), 7-15.
<http://www.erudit.org/revue/theologi/2001/v9/n2/007292ar.pdf>
- Leape, L., Berwick, D., Clancy, C., Conway, J., Gluck, P., Guest, J., Lawrence, D., Morath, J., O'Leary, D., O'Neil, P., Pinakiewicz, D. & Isaac, T. (2009). Transforming healthcare: a safety imperative. *Quality and Safety in Health Care*, 18(6), 424-428. Doi :
<https://doi.org/10.1136/qshc.2009.036954>
- Office fédéral de la santé publique. (2016). *Stratégie nationale Prévention des maladies non transmissibles 2017-2024 (stratégie MNT), version courte*. <http://www.bag.admin.ch/themen/medizin/00683/index.html?lang=fr>
- Organisation mondiale de la santé. (2011). *Rapport mondial sur le handicap*.
http://www.who.int/disabilities/world_report/2011/summary_fr.pdf?ua=1

Haute école de santé
Genève

Organisation mondiale de la santé. (2007). *Plan d'action mondial pour la santé des travailleurs 2008-2017. Soixantième assemblée mondiale de la santé*. http://www.who.int/phe/publications/workers_health_global_plan/fr/
Ray, M.A. & Turkel, M.C. (2010). Marilyn Anne Ray's theory of Bureaucratic Caring. In M.E. Parker & M. Smith (3ème Ed.), *Nursing Theories & Nursing Practice* (pp. 472-494). F.A. Davis Company.

7. Responsable du module et enseignants

Responsable : Evelyne Bajgrowicz

Enseignant-e-s : Enseignants-tes et assistants-tes de la HEdS et vacataires.

Descriptif validé le 1^{er} septembre 2023 par

Walter Zecca
Responsable de la filière Soins Infirmiers